

# Présentation du cycle comptable

Toute entreprise est tenue par l'obligation de présenter chaque année un bilan comptable et un bilan fiscal, en application de la réglementation en vigueur de chaque pays.

L'élaboration d'un bilan comptable et d'un bilan fiscal doit obéir à un cycle comptable pour pouvoir aboutir à ces deux bilans, qui affichent le résultat d'exploitation et le résultat fiscal.

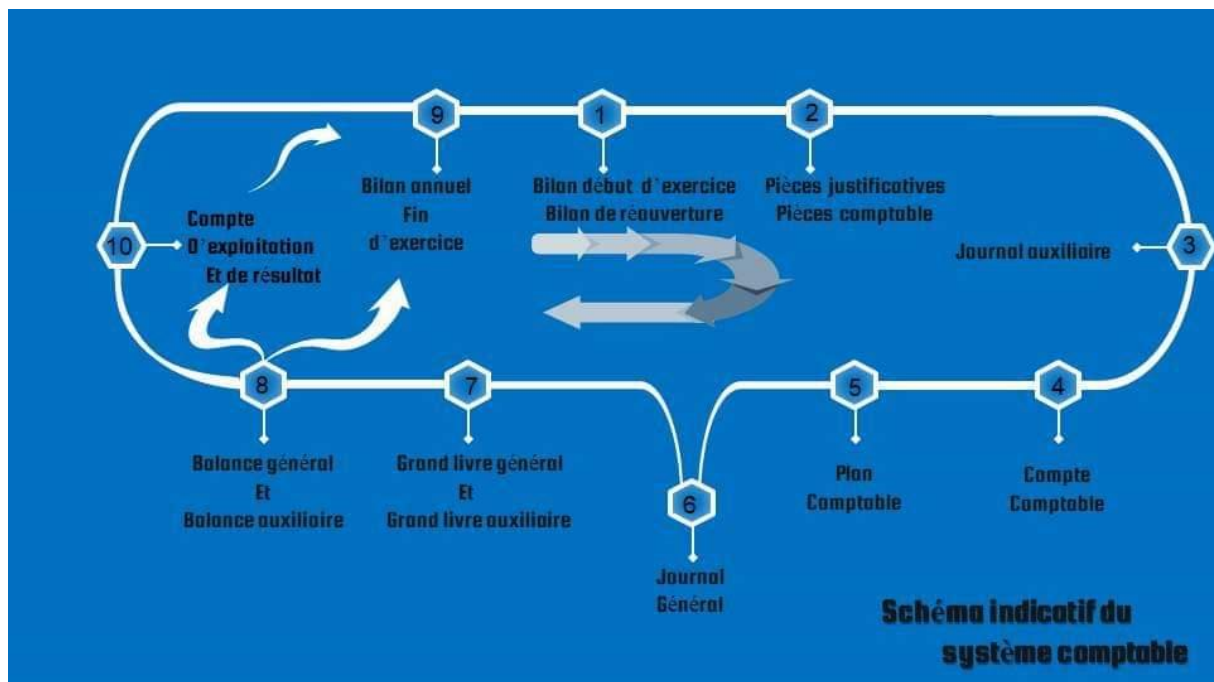
Le cycle comptable comporte généralement neuf (09) étapes :

- La collecte et l'analyse de l'information ;
- L'enregistrement des opérations dans un journal ;
- Le report dans les grands livres (général ou auxiliaire) ;
- L'établissement de la balance de vérification des comptes ;
- La régularisation et la correction des comptes ;
- L'établissement des états financiers ;
- La clôture des comptes ;
- L'établissement de la balance de vérification après clôture ;
- La passation facultative des écritures de contrepassation.

Le cycle comptable est schématisé ci-dessous pour illustrer les différentes étapes qui constituent ce cycle pour aboutir à un bilan annuel. Les nouveaux professionnels en comptabilité doivent avoir cette conception du cycle comptable pour les besoins de contrôles, d'analyses et de validation des états financiers annuels.

## Schéma indicatif du système comptable

### 2.1. Présentation du schéma



### 2.2. Explication du schéma

La notion de **système comptable** renvoie à la manière dont la comptabilité est organisée depuis les documents de base ou pièces justificatives jusqu'au bilan de clôture de l'exercice.

Un système comptable est un ensemble organisé qui permet d'atteindre les objectifs fixés à la comptabilité. Cette notion nous rappelle l'idée d'un **ensemble** composé d'**éléments** qui ont entre eux des **relations**.

Les 10 éléments qui figurent sur le schéma ci-dessus composent le système :

1. Une société, comme toute entreprise naît avec un **bilan d'ouverture**. Ce bilan met en exergue l'origine des richesses d'une part, et l'utilisation de ces richesses d'autre part. Il se caractérise essentiellement par l'absence du poste "résultats".
2. **Les pièces justificatives** sont des documents de base qui **prouvent**, à la fois la sortie ou l'entrée des fonds et l'enregistrement des opérations comptables dans une entreprise. C'est sur la base des pièces justificatives qu'on établit toute la comptabilité. Sans les pièces justificatives le contrôle de l'entreprise n'est pas possible.
3. **Le brouillard de caisse** : C'est une version simplifiée du journal de caisse. On se sert des pièces justificatives pour le remplir avec le moindre détail possible des dépenses et des recettes. Ces petites dépenses et recettes enregistrées chronologiquement peuvent par la suite être groupées dans le Livre de Caisse ou Journal de Caisse.
4. **Le compte** : Chaque opération comptable utilise un compte spécifique et modifie les postes du bilan.
5. **Le plan comptable** d'une entreprise est la liste des comptes spécifiques à son activité qu'elle utilise conformément au plan comptable général en vigueur dans le pays.
6. **Le journal** est un livre comptable tenu par toute entreprise. En plus du journal général obligatoire, on peut tenir : le journal de caisse, le journal de banque, journal des achats, journal des ventes, journal des investissements, journal des salaires, journal des opérations diverses si possible les journaux auxiliaires.
7. **Le Grand livre** est l'ensemble des comptes tenus par l'entreprise.
8. **La balance** est un tableau qui reprend l'ensemble des comptes classés dans l'ordre du plan comptable.
9. Une entreprise dès sa naissance s'endette (passif) pour s'équiper (Actif) c'est l'idée même du **bilan**.
10. Pendant qu'elle grandit, l'entreprise consomme (charges) pour produire ou pour vendre (produits) c'est l'idée de l'**exploitation**. Un **compte d'exploitation** permet de mettre en exergue les différentes charges et les différents produits réalisés pour déterminer le "Résultat".

## **Compte comptable**

Un compte permet de suivre les opérations relatives à chaque catégorie d'actifs, de passifs ou de capitaux propres,

- Il comporte un intitulé (par exemple, Caisse) et un numéro ;
- Il est souvent représenté sous la forme d'un T ;
- Dans les livres comptables, les comptes présentent le solde après chaque opération.

### **Les notions de débit et de crédit**

- Débitier un compte consiste à enregistrer une opération du côté gauche d'un compte ;
- Créditer un compte consiste à enregistrer une opération du côté droit d'un compte.

### **Les règles relatives au débit et au crédit des comptes du bilan**

La comptabilité en partie double signifie qu'il y a toujours égalité entre les débits et les crédits d'une écriture comptable ;

- Un débit dans un compte d'actif reflète une augmentation ;
- À l'inverse, un crédit dans un compte d'actif reflète une diminution.

Puisque le passif et les capitaux propres se trouvent de l'autre côté de l'équation comptable fondamentale:

- un débit dans un compte de passif ou de capitaux propres reflète une diminution ;
- à l'inverse, un crédit dans un compte de passif ou de capitaux propres reflète une augmentation.

### **Le journal général et le grand livre général**

On inscrit les opérations chronologiquement dans un livre-journal ;

- Chaque livre-journal renferme toute l'information relative à une opération ;
- Le journal général contient, pour chaque opération, la date, le nom et le montant de chaque compte affecté ainsi qu'une brève description de l'opération ;
- Le grand livre contient l'ensemble des comptes dans lesquels on enregistre les opérations d'une entreprise ;
- Il permet de présenter au même endroit tous les changements survenus dans un compte.

L'utilisation conjointe du journal général et du grand livre général comporte des avantages :

- Le grand livre général présente au même endroit tous les changements survenus dans un compte ;
- Le journal général présente toute l'information relative à une opération ;
- Toutes les opérations y sont classées par ordre chronologique ;
- Son utilisation permet de réduire le risque d'erreur ;
- Le report des renseignements du journal général dans le grand livre général réduit le risque d'erreur.

### **Le report dans le grand livre général**

Le report d'une écriture dans un compte du grand livre consiste à inscrire :

- Dans le grand livre :
  - la date de l'opération,
  - le montant débité ou crédité,
  - le nom du journal et le numéro de la page d'où provient le report ;

- Dans le journal :
  - le numéro du compte de grand livre dans lequel l'écriture a été reportée.

### **La balance de vérification**

La balance de vérification est la liste de tous les comptes du grand livre contenant un solde débiteur ou créditeur ;

- Elle permet de vérifier l'exactitude arithmétique des écritures comptables,
- Elle ne garantit pas que toutes les opérations ont été correctement analysées, enregistrées et reportées.

Par exemple, l'oubli de reporter une écriture, son report en double ou son enregistrement dans le mauvais compte sont des erreurs qui ne peuvent être décelées par la simple préparation de la balance de vérification.

### **Un plan comptable détaillé**

Chaque entreprise établit un plan comptable spécifique qui lui sert à comptabiliser toutes les opérations qui seront présentées dans le bilan et l'état des résultats.

**Nous restons à votre disposition pour toute précision complémentaire.  
Bien cordialement.**

**DJAMAL BELAID**



## **DJAMAL BELAID**

expert comptable/commissaire aux comptes/comptable agréé  
cité ain Allah lot 04 bt A n°401 dely Ibrahim 16302 Alger  
émail: [dbelaid@acf-dz.com](mailto:dbelaid@acf-dz.com)  
Facebook: [Acf audit comptabilité fiscalité](#)  
tel: +213 6 61 70 15 94  
site web QR

